

Montréal, le 5 mai 2009

Par courriel

Affaires réglementaires et tarifaires
9^e étage
2, Complexe Desjardins, Tour Est
Montréal (Québec)
H5B 1H7

Tél. : 514 289-2211 poste 4845
Télec. : 289-3519
Hebert.Francois.G@hydro.qc.ca

À l'attention de tous les intervenants aux dossiers R-3669-2008 et R-3670-2008 du Transporteur

Objet : Groupe de travail sur l'allègement réglementaire

Mesdames,
Messieurs,

Faisant suite à la lettre du président de la Régie de l'énergie (la « Régie »), Monsieur Jean-Paul Théorêt, en date du 1^{er} mai dernier, relativement au sujet mentionné en rubrique, le Transporteur confirme son intention de mettre en place des moyens pour alléger le processus réglementaire associé à ses dossiers d'investissements et à ses demandes tarifaires.

Dans la poursuite de cet objectif et dans l'esprit des travaux entrepris par le Distributeur, le Transporteur souhaite faire part de sa réflexion quant aux pistes d'allègement envisagées aux membres du personnel technique de la Régie ainsi qu'aux intervenants.

Le Transporteur transmettra prochainement un document faisant état des modifications examinées et des modalités de travail prévues aux personnes intéressées qui auront signifié leur intention de participer à cette réflexion.

Pour ce faire, les intéressés sont dans un premier temps invités à communiquer par courriel avec Madame Anne Charbonneau, à l'adresse électronique charbonneau.anne@hydro.qc.ca, d'ici le 11 mai 2009, afin de lui indiquer leur intention de participer ou non à ces travaux et, le cas échéant, le nom et les coordonnées complètes, y compris l'adresse électronique, de la personne contact à qui sera envoyée la documentation et qui sera informée du déroulement des travaux.

Espérant pouvoir compter sur votre participation, veuillez accepter mes meilleures salutations.

Le chef – Affaires réglementaires et tarifaires,



François. G. Hébert, avocat

c.c.: Me Véronique Dubois, Secrétaire, Régie de l'énergie